TEXTE **DE LA SAISINE**

Quelle est l'empreinte carbone des produits que nous importons et comment la réduire efficacement ?

Lors de l'examen du projet de loi énergie-climat à l'Assemblée nationale, les parlementaires ont souhaité que les prochaines stratégies nationales bas-carbone (SNBC) incluent des plafonds d'émissions indicatifs portant sur l'empreinte carbone de la France, en complément des budgets carbone portant sur les émissions territoriales de la France. Afin d'être en capacité d'établir une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone et de concevoir les politiques publiques qui devront nécessairement les accompagner, le gouvernement demande au Haut conseil pour le climat une **étude méthodologique approfondie** pour mieux déterminer l'empreinte carbone des produits importés en France, au regard notamment des pays exportateurs et des principaux bien de consommation concernés. Cette méthodologie permettra de mieux appréhender les leviers existant pour réduire cette empreinte carbone d'une manière efficace et durable.

Cette étude pourrait notamment être constituée d'une revue des méthodologies existantes, d'une analyse des forces et faiblesse de la méthodologie actuellement utilisée par le service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition écologique et solidaire, d'une **analyse approfondie des principaux déterminants** de l'empreinte carbone actuelle (notamment par type de biens consommés, par mode de fabrication, par origine géographique des importations, par moyen de transport), ainsi que les secteurs et population les plus concernés.

Vous vous attacherez au **caractère opérationnel** de cette méthodologie qui doit permettre de calculer l'empreinte carbone sur la base d'indicateurs disponibles dans les délais compatibles avec l'élaboration de la prochaine SNBC. Enfin, cette étude pourrait faire des recommandations de développement méthodologique permettant de rendre le calcul de l'empreinte plus précis, fiable et opérationnel afin qu'il permette de définir, d'évaluer et suivre des politiques publiques de réduction de l'empreinte carbone de la France.